



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Secteur agro-alimentaire, coopération: Finalité coopérative en 1976

Médard Lebot

Résumé

La coopération est marquée par son environnement. Elle se trouve liée par l'instrument qu'elle s'est choisi : l'entreprise. Le mouvement coopératif doit se présenter aux agriculteurs avec un projet. Définir des finalités, c'est faire un choix sur le futur.

Abstract

The aims of the cooperative in 1976 - The cooperative movement is marked by its environment. It is held in check by the instrument it has chosen — the firm. The cooperative movement must approach farmers with a plan. Defining its aims means making a choice with regard to the future.

Citer ce document / Cite this document :

Lebot Médard. Secteur agro-alimentaire, coopération: Finalité coopérative en 1976. In: Économie rurale. N°119, 1977. Répertoire de travaux actuels de Sciences Humaines dans le monde rural. p. 49;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.4361>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_119_1_4361

Fichier pdf généré le 08/05/2018

FINALITÉ COOPÉRATIVE EN 1976

LEBOT Médard

mots clés : Coopération, entreprises, revenu, développement.

CANA, La Noëlle, 44150 Ancenis. Tél. (40) 83 02 40.

Résumé : La coopération est marquée par son environnement.

Elle se trouve liée par l'instrument qu'elle s'est choisi : l'entreprise. Le mouvement coopératif doit se présenter aux agriculteurs avec un projet. Définir des finalités, c'est faire un choix sur le futur.

The aims of the cooperative in 1976

Summary : The cooperative movement is marked by its environment. It is held in check by the instrument it has chosen — the firm. The cooperative movement must approach farmers with a plan. Defining its aims means making a choice with regard to the future.

Le mouvement coopératif est né de l'initiative des hommes. Il est toujours parti, à la base, d'une idée volontariste. Le paysan habitué à vivre au contact d'un cycle biologique est par nature un réaliste. Il refuse les structures artificielles qui lui sont imposées de l'extérieur.

La grande mutation agricole survenue après la Seconde guerre mondiale dans les pays occidentaux a changé la mentalité paysanne. Il n'y a plus de prototype paysan. On trouve dans la même région l'exploitant familial traditionnel et l'agriculteur chef d'entreprise. Leurs comportements économiques font que leurs attitudes sociologiques et politiques sont différentes, parfois opposées. Les aspirations, les besoins de l'un et de l'autre ne sont pas les mêmes. On ne peut plus parler d'une agriculture mais « des » agricultures.

Les organisations professionnelles agricoles, et en particulier la coopération, subissent comme les agriculteurs les effets de cette grande mutation. La coopération agricole est affrontée aux mêmes problèmes que les paysans qui y adhèrent. Elle doit faire face aux exigences posées par l'intégration verticale, la spécialisation des productions et la concentration économique. Les coopératives ne sont pas épargnées par les crises. Elles connaissent les difficultés de gestion des autres entreprises. Certaines coopératives disparaissent, d'autres fusionnent. Les mieux gérées se développent et tendent à s'identifier par leur gestion aux firmes privées ; seule, la répartition des résultats avant ou après bilan change. Les coopératives affrontent les mêmes marchés. L'environnement économique est identique. L'agriculteur se reconnaît de moins en moins dans « sa » coopérative. Il la conteste. Un conflit d'intérêt existe entre l'exploitant modernisé chef d'entreprise et l'outil économique industriel que constitue la coopérative.

La compétitivité économique condamne celles qui n'ont pas su s'adapter. Le coopérateur exige de son outil économique la **garantie d'un revenu**, alors que la coopérative ne peut distribuer que ce que lui procure le marché.

Les responsables de certaines coopératives analysent ce contexte afin de mieux le maîtriser, d'autres le refusent ou veulent l'ignorer. Certains réaffirment que la finalité du mouvement coopératif reste l'instauration d'un ordre éco-

nomique nouveau ; d'autres, plus préoccupés des difficultés concrètes, ont tendance à faire de la coopération une fin en soi, un secteur témoin.

Ce qui intéresse les agriculteurs et surtout les jeunes, c'est la capacité des coopératives agricoles à prendre en charge d'une manière efficace leurs problèmes de revenus. Ils acceptent la coopération si elle est un instrument de défense des agriculteurs.

Le mouvement coopératif doit se présenter aux agriculteurs avec un **projet**, c'est-à-dire une position claire sur le développement de l'agriculture (avec quels agriculteurs).

La coopération se développera et se consolidera si elle s'appuie sur les hommes, agriculteurs et salariés, en ayant le souci de les aider à se prendre en charge : ce qui suppose une bonne circulation de l'information et des efforts importants en matière de formation des hommes.

La participation des coopérateurs et des salariés n'est possible que si l'outil économique est efficace et bien géré.

Après deux ans de réflexion et de discussion, la CANA à Ancenis a défini quatre finalités principales qui sont ainsi exprimées :

— améliorer et régulariser le revenu des coopérateurs, en ayant le souci de réduire les disparités, participer au développement régional et permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'en bénéficier, développer la prise de conscience économique et politique des coopérateurs par la responsabilité individuelle et collective, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des coopérateurs et des salariés.

A partir de ces grandes options, des objectifs ont été précisés. Il y a ceux qui concernent plus spécialement la coopérative et ceux qui concernent plus directement les coopérateurs.

La CANA n'est citée ici que comme exemple et non comme modèle.

Le mouvement coopératif combattu et critiqué a capacité de s'adapter et de se renouveler si les hommes qui l'animent en ont la volonté. La coopération est un combat permanent qui ne se gagne qu'en précédant l'événement pour ne pas avoir à le subir.